

Recours en notation, affectations dans les S.I.P. et autres réjouissances, beaucoup d'autres ...

La CAP des C ayant duré presque trois heures, celle des B, dont les représentants ont été contraints de patienter sans nouvelles dans l'antichambre, a été reportée à la demande de l'ensemble des syndicats représentés.

Recours en notation

Cette année encore le nombre de recours en notation diminue mais il n'est pas révélateur de l'état d'esprit des agents teinté de résignation et de désaveu du système.

Ce grand désarroi des agents est le fruit de l'enchaînement des réformes plus injustes les unes que les autres. Ces mêmes agents constatent amèrement la détérioration de leur environnement professionnel et de leurs conditions de travail. Au final tout cela se traduit par une certaine forme de fatalisme couplé à la vision d'un avenir incertain (abandon de missions historiques, réorganisations suite à la fusion, reconversions avec le spectre de la loi sur la mobilité, suppressions d'emplois, etc, etc...).

La seconde cause qui peut expliquer la baisse du nombre de recours, c'est aussi le fait que la Direction Locale est particulièrement rigide devant les dossiers.

La preuve en est encore donnée cette année où un seul dossier a été présenté au vote de la CAPL. Malgré les interventions à bon escient et justifiées des représentants du personnel, la longueur des débats (plus d'une demi-heure), la suspension de séance demandée par la parité administrative, au final la Direction a proposé le maintien de la note chiffrée à 0,01 allant à l'encontre de l'avis du notateur de premier degré qui était favorable à un relèvement de la note !

L'agent n'ayant pas obtenu satisfaction, les représentants des O.S. ont voté contre à l'unanimité.

Quid des 4 mois restant en réserve ? En bon élève la Direction locale remet tout dans son bas de laine ce qui fera plaisir, n'en doutons pas, à la Direction Générale.

Cet agent insatisfait fera remonter son dossier en CAP Centrale comptant sur une réelle compréhension des arguments de son recours ...

Création de la DRFiP

Information très intéressante : à la place de Trésorerie Générale il faudra écrire Direction Régionale des Finances Publiques de Lorraine et du Département de la Moselle. Concrètement cela ne change pas grand chose, les agents de la TG étant automatiquement affectés à cette DRFiP !

Affectations au S.I.P. de Thionville

2 agents pressentis, aucun refus au niveau des cadres C

Nom	Prénom
FOGEL	Sylvie
SCHERSCHEL	Brigitte

Fidèle à notre ligne de conduite en totale opposition par rapport à la création des SIP, la CGT a voté contre le transfert de ces agents. En effet, les SIP, vitrines de la fusion, ne constituent qu'une rustine pour masquer le déficit au niveau des emplois

La Direction a voulu profiter de cette CAP pour demander notre avis quant au classement de Forbach et Freyming-Merlebach dans la liste des emplois sur postes spécifiques. Cette proposition n'étant pas prévue à l'ordre du jour donc sans aucun document préparatoire fourni aux représentants du personnel, avec les autres O.S. nous avons refusé de voter.

Pour info la Direction nous a aussi informé du recrutement de trois emplois PACTE affectés au 1^{er} décembre à Fontoy, Freyming-Merlebach et au Centre de Services Partagés. En 2009 3 agents sur 4 ont été titularisés sur le même principe à Creutzwald, Albestroff et Forbach. Ce mode de recrutement ne doit pas être systématiquement utilisé pour combler les déficits et se substituer aux concours.

2 postes sont ouverts à la filière fiscale au 1^{er} janvier 2011 par le biais de passerelles sur les trésoreries de Forbach et Lorquin en C et 1 poste à Sarreguemines en B.

**Cette nouvelle Direction a voulu mener à grand train cette CAPL et avait prévu un délai bien trop juste (une heure seulement) entre celle des C et celle des B. Au final les échanges nombreux ont nécessité une durée de débat bien plus importante provoquant, par manque de temps, le report de la CAP des élus B ! Oups !
Le nouvel interlocuteur de la Direction ne possède pas encore le recul nécessaire pour prendre en compte nos coutumes CAPistes en matière de dialogue social.
Nul doute que l'expérience d'aujourd'hui le fera évoluer dans le bon sens pour les prochaines réunions ...**

Déclaration liminaire

Dans le conflit actuel qui oppose les salariés au gouvernement qui veut faire passer en force une réforme particulièrement injuste, il est évident que la prise en compte des conditions de travail devient un sujet primordial.

Les effets cumulés des restructurations et des suppressions de postes laissent présager un avenir bien sombre pour les agents.

Les 2.600 suppressions de postes prévues en 2011 à la DGFIP vont encore aggraver les conditions de travail.

La situation dans les postes et services devenant de plus en plus critique, les cadres encadrants devront se former à un autre type de management qui tienne compte de la souffrance au travail et apprendre à privilégier l'aspect humain plutôt que de céder à la pression des indicateurs.

Les organisations syndicales restent mobilisées sur les questions de l'emploi, des salaires et de la protection sociale.

C'est pourquoi dans la semaine du 22 au 26 novembre les mouvements de protestation continueront à mobiliser les salariés.

Certains que vous serez sensibles à la situation de vos agents, nous vous proposons de signer la pétition de l'intersyndicale contre le projet de loi de réforme sur les retraites.

Syndicat National CGT Finances Publiques – section MOSELLE

Trésorerie Générale de la Moselle – Case CGT -
1, rue François de Curel BP 41054 57036 METZ CEDEX 01
E-mail : cgt.057@cp.finances.gouv.fr
Tél : 03 87 38 69 13 / 06 32 07 38 34
<http://www.tresor.cgt.fr/57/>